MOUDON

Ville de Moudon
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale 43
1510 Moudon
www.moudon.ch

Municipalité
T 021 905 88 88
F 021 905 88 89
greffe@moudon.ch

Conseil communal
M. Christophe GERTSCH
Président
Place de l'Hôtel-de-Ville 1
1510 Moudon

Réf. 102.04 AI/jr

Moudon, le 9 juin 2021

Communication n° 51-21 (CP)

Bilan de législature 2016-2021

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

La Municipalité a présenté à la séance du Conseil communal du 14 mars 2017 son programme pour la législature 2016-2021.

A l'approche de la fin de la législature, il est temps de faire un point de situation sur ces cinq dernières années. Vous trouverez en annexe à la présente communication le bilan de législature 2016-2021.

Vous en souhaitant bonne réception, la Municipalité vous adresse, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, ses salutations les meilleures.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La syndique : Le secrétaire :

C. PICO **A. IMERI**

MUNICIPALITE DE MOUDON

Annexe : Bilan de législature 2016-2021

COMPOSITION DE LA MUNICIPALITÉ

Etat du 1er juillet 2016 au 31 janvier 2020

Carole PICO
Syndique - Administration générale - Sécurité publique - Promotion économqiue

Olivier BARRAUD
Vice-Syndic - Finances - Ressources humaines

Jean-Philippe STECK
Municipal - Aménagement du territoire - Bâtiments - Domaines communaux

Michèle PIDOUX-JORAND
Municipale - Services industriels, Voirie, Forêts - Infrastructures routières et souterraines

Felix STÜRNER
Municipal - Enfance - Jeunesse - Infrastructures scolaires

Lucas CONTOMANOLIS
Municipal - Cohésion sociale - Mobilité

Olivier DUVOISIN
Municipal - Culture - Sport - Tourisme - Cultes

COMPOSITION DE LA MUNICIPALITÉ

Etat au 1er juillet 2020 au 30 juin 2021

Carole PICO
Syndique - Administration générale - Sécurité publique - Promotion économqiue

Lucas CONTOMANOLIS
Vice-Syndic - Cohésion sociale - mobilité

Jean-Philippe STECK
Municipal - Aménagement du territoire - Bâtiments - Domaines communaux

Felix STÜRNER
Municipal - Enfance - Jeunesse - Infrastructures scolaires

Olivier DUVOISIN
Municipal - Culture - Sport - Tourisme - Cultes

Véronique DISERENS
Municipale - Voirie - Espaces verts

Serge DEMIERRE
Municipal - Finances - Energies

MOT DE LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité a présenté son programme de législature à la séance du Conseil communal du 14 mars 2017. Ce document, fruit d'un travail collégial initié dès le début de la législature 2016-2021, comporte trois projets phares, ainsi que des objectifs et des moyens d'action pour y parvenir.

Aujourd'hui, arrivé en fin de législature, il convient de faire un bilan sur les cinq dernières années. La Municipalité a donc préparé le présent document de synthèse, qui revient sur les projets phares avec un point de situation, les objectifs réalisés ou en cours, ainsi que sur la législature en chiffres et en images. Ce bilan n'est évidemment pas exhaustif mais il permet de relever des faits significatifs tout en précisant que cela ne va pas toujours aussi vite que l'on voudrait. Toutefois, les grands projets qui changeront le visage de Moudon sont lancés, ils sont en marche et se poursuivront ces prochaines années.

Avec la nouvelle législature 2021-2026 qui approche, la Municipalité élue va entamer, dès son entrée en fonction le 1er juillet 2021, son programme pour les cinq années à venir et ainsi déterminer sa feuille de route pour répondre aux défis de notre ville, en termes d'attractivité, de convivialité et de prestations pour nos habitantes et habitants, tout en respectant le cadre financier.

Carole PICO, Syndique

INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DU FEY

Les nouvelles infrastructures scolaires comprenant la construction d'un collège au Fey et d'une salle de gymnastique OFSPO au Champ-du-Gour font le bonheur des écolières et écoliers de Moudon et région depuis la rentrée scolaire 2018-2019. La réalisation de ce projet d'envergure, mené par l'Association intercommunale scolaire de Moudon-Lucens et environs (AISMLE), a été rendue possible par la modification du Plan partiel d'affectation (PPA) « Au Centre du Fey ». Dès le début de la législature 2016-2021, la Municipalité s'est lancée dans cette procédure de modification avec la présentation d'un préavis à la première séance du Conseil communal qui a eu lieu le 11 octobre 2016. Le PPA est entré en vigueur le 11 janvier 2017, permettant la pose de la première pierre le 27 mars 2017.

En cours

RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE

L'objectif visé par la Municipalité dans la réalisation de ce projet phare est de redynamiser le centre-ville en le rendant plus attrayant et convivial. Au terme de la législature, le projet de réaménagement du centre-ville est sur le point de se concrétiser avec le début des travaux prévus d'ici la fin de l'année 2021. Pour parvenir à cette situation, plusieurs étapes ont été franchies en cours de législature. Le Conseil communal a notamment octroyé le 8 octobre 2019 un crédit de CHF 3'605'000.— pour la première étape du projet comprenant le périmètre de la rue Grenade et l'avenue de Lucens jusqu'à son croisement avec la rue Saint-Michel. Ce tronçon, prioritaire aux yeux de l'Exécutif, passera en zone de rencontres et en zone 30. Cette mesure s'inscrit notamment dans une volonté de sécurisation de l'itinéraire scolaire et de valorisation de l'espace public. Le concept de circulation et de parcage, y compris pour les transports publics, est repensé. D'importants travaux portant sur les infrastructures souterraines sont aussi planifiés. Enfin, à noter qu'une demande de crédit complémentaire de CHF 541'000.— est à l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du 22 juin 2021 en raison de nouvelles adaptations indispensables suite notamment à l'examen du projet par les services cantonaux.

En cours

INTERFACE MULTIMODALE DE LA GARE

Un crédit d'étude a été accordé par le Conseil communal le 5 décembre 2017 (préavis 24/17) pour une étude préliminaire qui a permis de définir l'avant-projet sommaire de l'aménagement de la place de la Gare. La variante retenue, qui transforme considérablement la situation actuelle, a été développée en étroite collaboration avec les services cantonaux (DGMR, DGTL et SPEI) et les entreprises de transports publics. Un important travail de réflexion, impliquant de nombreux partenaires, a donc été mené pour permettre au projet de reposer sur des bases solides pour pouvoir franchir les étapes ultérieures jusqu'au réaménagement de la place de la gare prévu lors de la prochaine législature. Les aménagements de cet espace public seront repensés afin d'améliorer la convivialité et répondre notamment à des besoins de confort et de sécurité pour l'ensemble des usagers (piétons, transports publics, riverains, etc).

	Réalisé	En cours
ADMINISTRATION GÉNÉRALE • SÉCURITÉ PUBLIQUE • PROMOTION ÉCONOMIQUE		
• Actualiser les usages et le fonctionnement	●	
• Moderniser l'administration communale		●
• Renforcer les relations avec les communes		●
• Consolider le sentiment de sécurité au quotidien		●
• Améliorer l'offre en stationnement	●	
• Renforcer les liens avec les entreprises		●
• Préparer l'accueil de nouvelles entreprises		●
• Etablir un nouveau règlement du personnel communal	●	
• Mettre en place des procédures de gestion en ressources humaines		●
COHÉSION SOCIALE • MOBILITÉ		
• Mettre l'accent sur les actions favorisant la cohésion sociale	●	
• Promouvoir et développer les diverses formes de mobilité	●	
• Accompagner la révision de la Loi sur la nationalité (LN)	●	
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE • BÂTIMENTS • DOMAINES COMMUNAUX		
• Planifier un développement durable de Moudon à l'horizon 2030	●	
• Permettre une vision globale de l'état et de l'utilité des bâtiments communaux		●
• Déterminer une stratégie pour l'avenir des domaines communaux	●	
• Doter l'administration communale d'outils informatiques adaptés	●	
• Développer la cyberadministration		●
ENFANCE • JEUNESSE • INFRASTRUCTURES SCOLAIRES		
• Mener une politique active dans le domaine de la petite enfance		●
• Etendre les prestations pour la jeunesse		●
• Consolider les infrastructures scolaires existantes	●	
• Favoriser la sensibilisation à la mobilité douce		●
CULTURE • SPORT • TOURISME		
• Soutenir les acteurs de la vie associative et culturelle		●
• Encourager et mettre en valeur les projets culturels et sportifs		●
• Consolider l'offre touristique en valorisant l'office du tourisme		●
VOIRIE • ESPACES VERTS		
• Entretenir les infrastructures routières		●
• Planifier des projets en lien avec la propreté et la convivialité dans l'espace public		●
• Améliorer le financement de l'élimination des déchets		●
• Réorganiser les tâches du service des forêts	●	
FINANCES • ENERGIES		
• Maîtriser les finances communales		●
• Dégager les ressources financières suffisantes pour permettre les investissements prévus		●
• Maintenir et développer le réseau communal d'eau potable		●
• Etendre le réseau d'épuration des eaux		●
• Optimiser la gestion du réseau de gaz communal		●

INVESTISSEMENTS VOTÉS PAR LE CONSEIL COMMUNAL

Etat avant séance du Conseil communal du 22 juin 2021

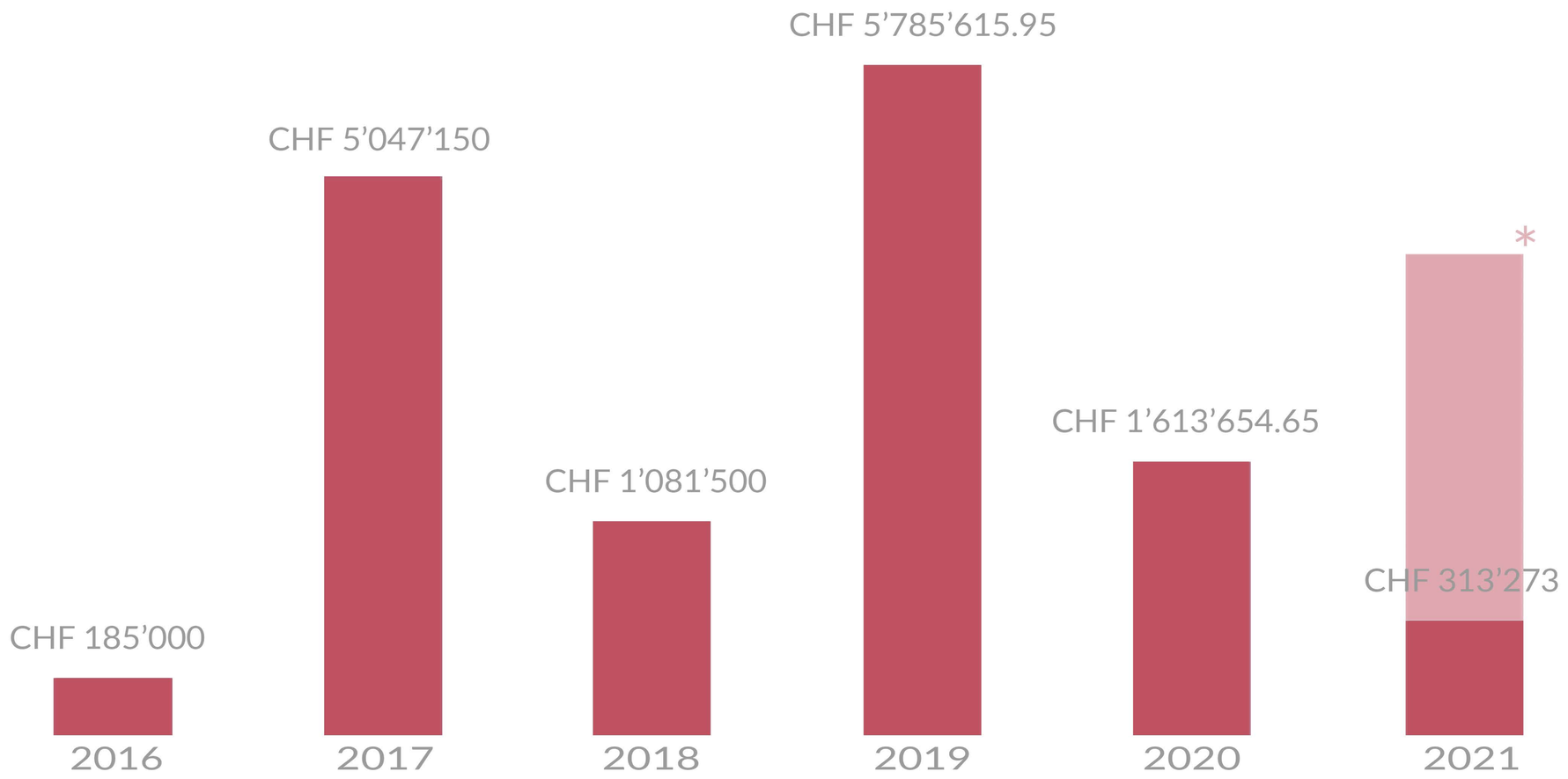

*Investissements soumis au vote au Conseil communal du 22 juin 2021 pour un total de CHF 2'828'350

81 préavis municipaux déposés

POPULATION

Etat au 31 décembre

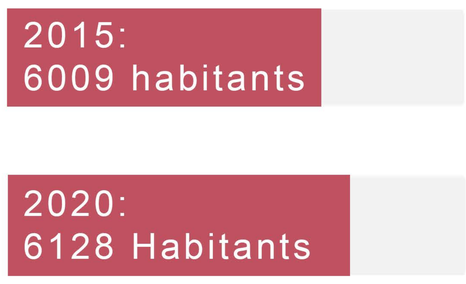

216 séances de Municipalité

DETTE COMMUNALE

Montants en millions de francs suisses au 31 décembre

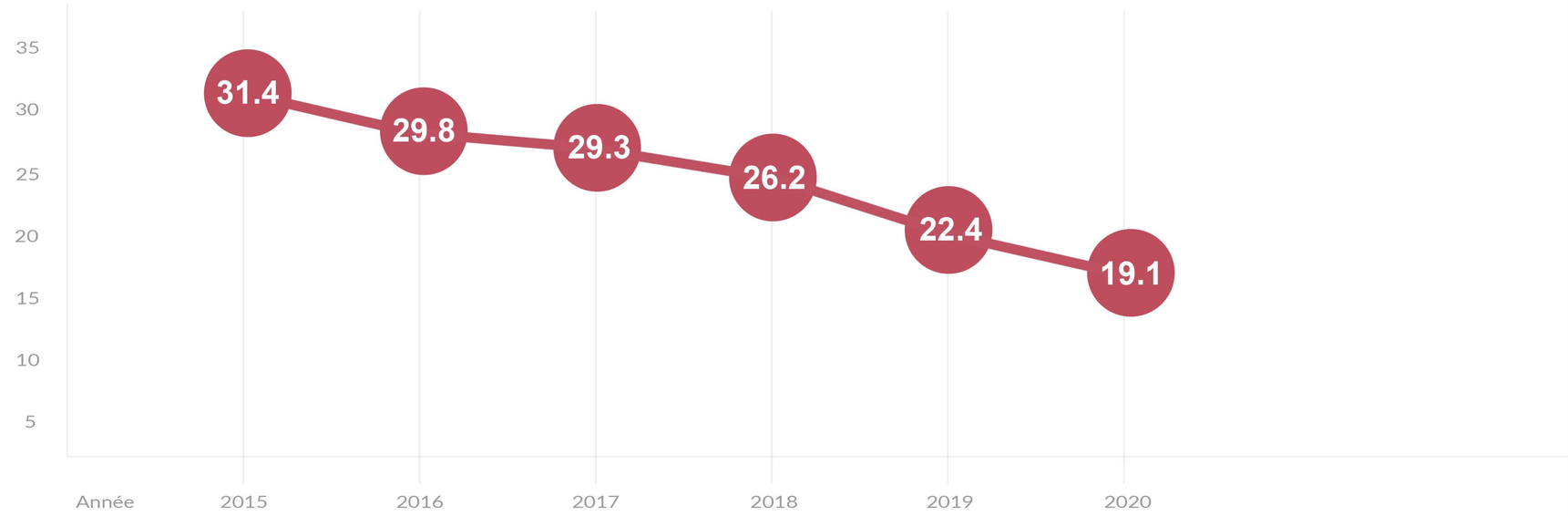

DIMINUTION DE LA DETTE COMMUNALE DE

CHF 12.3 MILLIONS

2018 - Chemin Augusta Gillabert-Randin

2018 - Installation Street Work Out

2018 - Réservoir Chalet du Mont

2018 - Parc aux biches

2019 - Bâtiment La Ruche

2020 - Parking des Combremonts

2021 - Pont St-Eloi